

Date de la convocation : 03/02/2021

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** N°  
**Séance du 9 Février 2021** 06 / 2021

Membres en exercice : 11

Présents :

10

Absents :

0

Représentés :

4

Pour :

9

Contre :

2

Abstention :

0

L'An Deux Mille Vingt Un le Neuf Février à 18 heures  
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

**Présents :** SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC,  
 VEDEL P, GILHET B, STEHLE C, NICAISE V, QUEVREUX M.

**Absent représenté :** KROGSDAHL A procuration à MORESMAU JP

 PREFECTURE  
 DE L'HERAULT

15 FEV. 2021

D.R.C.L

GREFFE - P.F.R.A

**Objet : Attribution de subvention à l'Association des amis du chemin de St Guilhem**

L'association "Les amis du chemin de St Guilhem" a pour vocation le développement de la randonnée pédestre et plus particulièrement la promotion et la mise en tourisme du chemin de St Guilhem, Chemin de randonnée reliant le Mont Aubrac à Saint Guilhem le Désert.

VU l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales relatif au contrôle sur les Associations subventionnées,

CONSIDERANT l'examen de la demande de subvention présentée par l'association

CONSIDERANT que les activités conduites par l'association sont d'intérêt local,  
 Le conseil municipal ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association des Amis du Chemin de Saint Guilhem.
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

 Acte rendu exécutoire après dépôt  
 en Préfecture le .....


Fait &amp; délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

 Le Maire,  
 SIEGEL R.

MORESMAU JP.

BRUNEL MINAZZO D.

HOMBERT B.

THEULE JC.

GILHET B.

VEDEL P.

NICAISE V.

KROGSDAHL A.

STEHLE C.

QUEVREUX M.